

Tirs militaires

Stand de tir de Genolier

Samedi 17 juin, de 9h30 à 11h30

Mercredi 30 août, de 17h30 à 19h30

Ouverture/fermeture du bureau :

15 minutes avant le début/la fin des tirs.

Pour les militaires, veuillez apporter votre livret de tir (noir) ou livret de performance militaire (vert), votre livret de service, une pièce d'identité officielle, le courrier de convocation avec les étiquettes autocollantes, l'arme de service personnelle avec sa trousse de nettoyage et la protection de l'ouïe personnelle.

Sont astreints au tir: les militaires qui ont accompli l'école de recrues en 2016, et jusqu'à la classe d'âge 1983. Les militaires libérés des obligations militaires en 2017 ne sont plus astreints au tir.

Parc Jura vaudois

Fête à Chésereux

Samedi 17 juin, dès 13h

C'est à Chésereux que le Parc du Jura vaudois organise sa deuxième édition de la Fête des habitants. Son souhait étant de toucher la partie ouest de son périmètre, Chésereux et ses communes avoisinantes (Gingins, Trélex, **Genolier** et Arzier-le-Muids) ont décidé de s'unir à cette occasion.

Nous vous donnons rendez-vous le 17 juin dès 13 h sur la place de fête, avec au programme des animations pour les enfants, des dégustations de produits labellisés, un petit train pour vous emmener visiter l'Abbaye de Bonmont, des concerts et... plein de belles surprises.

Tous les détails sur : www.parcjuravaudois.ch



Triathlon de Nyon

29^{ème} Triathlon de Nyon les 5-6 août

En tant que plus grand Triathlon de Suisse, la recherche de bénévoles est le point essentiel pour le bon déroulement de la manifestation. Pour toutes questions, veuillez vous diriger sur le site www.trinyon.ch

Vous y trouverez également des informations sur les différentes déviations routières mises en place pendant la manifestation.



Grande Brocante : 1^{er} octobre

Emplacement de 4x3m.
Fr. 50.--. Places limitées.

Réservation à :
Brocante de Genolier
CP 19 – 1272 Genolier
brocante.genolier@gmail.com
ou par téléphone au
079 603 72 15



NUMERO 2

Jun 2017

A agender :

Samedi 17 juin

Parc Jura Vaudois
Fête des habitants à
Chésereux dès 13h

Retro Moto International
St-Cergue

Tirs militaires
9h30 – 11h30

Mardi 1^{er} août

Fête nationale

Mercredi 30 août

Tirs militaires
17h30 - 19h30



Naissances :

Bienvenue à :

Nolan Frédéric Courvoisier
né le 28.03.2017

Samantha Cunha Aparício
née le 09.04.2017

Samuel Pereira da Silva
né le 31.05.2017

Conseil communal Nouveau président



Après 8 ans de présidence, M. Denis Matthey a remis la clochette officielle du Conseil communal à M. Nicolas Bolay, nouvel élu qui entrera en fonction le 1^{er} juillet. Merci à M. Matthey pour ces années d'engagement et meilleurs vœux à M. Bolay.

Décisions prises le 1^{er} juin

- Acceptation du préavis 16/2017 concernant les comptes de l'exercice 2016 et décidant :
 - de donner décharge à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2016
 - d'accepter les comptes de la Bourse communale pour l'exercice 2016, tels que présentés.
- Acceptation du préavis 17/2017
 - décidant d'adopter le rapport de gestion 2016, tel que présenté
 - donnant décharge à la Municipalité de sa gestion pour 2016
- Acceptation du préavis 18/2017 autorisant la Municipalité à vendre la parcelle avec chalet, situé à la Chèvrerie, pour le montant de CHF 887'500.-TTC.
- Acceptation du préavis 19/2017
 - décidant d'adopter le PPA « A la Joy » et son règlement, abrogeant le PEP « A la Joy » de 1983
 - autorisant la Municipalité à résister à toutes actions entreprises à l'encontre des décisions prises par le Conseil communal.

Sortie des Aîné(e)s

Jour de pluie,
mais soleil dans les cœurs !



Repas et croisière sur le lac de Vouglans



Visite du musée des maquettes à nourrir le monde.

Tondeuses...

...et bon voisinage

L'emploi des tondeuses à gazon motorisées et autres engins analogues, appareils de lavage à haute pression et autres machines bruyantes en général, est interdit les jours de repos public, (le dimanche et les jours fériés usuels), ainsi que les autres jours avant : 7 heures du lundi au vendredi et avant 8 heures le samedi, entre 12h et 13h30, de même que le soir après 19h30.

Nouvelle boursière

Dès le 1^{er} juillet, Mme Catherine Lambert remplacera M. Olivier. Rochat dans sa fonction de boursier. Bienvenue à Mme Lambert et merci à M. Rochat pour sa précieuse collaboration



Renfort à la déchèterie

Bienvenue à M. Claude Bariatti dans sa fonction de surveillant adjoint à la déchèterie. Il a été engagé à partir de juin afin de prêter main forte à M. Tyll Brunner.



Pétanque

Programme
de la Boule Joyeuse

Entraînements et concours

Le vendredi soir :
18h à 22h

Le samedi :
14h à 22h, selon météo

25 juin
concours international

15/16 juillet
concours interne

29/30 juillet
interclub régional

12/13 août
concours interne

26/27 août
interclub régional

9/10 septembre
concours interne

23/24 septembre
inter-sociétés Genolier

30 sept./1^{er} oct.
concours interne de clôture

Restez au frais Grandes chaleurs

Trois règles d'or pour les
personnes âgées lors des
grandes chaleurs

- Se reposer...
- Laisser la chaleur dehors...
- Se rafraîchir, boire beaucoup et manger léger...

Simon Progin

Bravo champion !



Le Pesant a été sacré champion suisse individuel en trampoline pour la première fois de sa carrière.

«J'avais fait 3^{ème} l'an dernier, et je voulais décrocher au moins une fois le titre de champion suisse en individuel.»

Simon Progin a atteint son objectif. A l'issue d'une compétition parfaitement maîtrisée, marquée notamment par un record personnel (104.070 pts.).

Il est devenu le meilleur trampoliniste du pays. Ce titre, Simon le savoure d'autant plus qu'il vient mettre un terme à une longue période de doute, de remise en question. Il récompense également, des mois de travail au rythme de quinze heures d'entraînement hebdomadaires.

Bonne chance champion !

Accueil des migrants

Peut-être que vous souhaitez accueillir un migrant chez vous ? ou une famille ?

Si vous êtes intéressé, vous pouvez obtenir des informations auprès de l'Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM). Le bail de location est établi avec l'EVAM qui assume le paiement du loyer et toutes les obligations. Vous avez également la possibilité d'accompagner, comme bénévole, un ou des migrants pour les aider à s'insérer dans la société.

**Renseignements : EVAM : 079 898 55 05 ou
jessica.bollmann@evam.ch**